

Naître au monde, c'est s'inscrire dans le fil des générations qui nous précèdent, c'est prendre pieds dans une histoire à tisser peu à peu. Elle est, dans un premier temps, transmise à l'enfant par ses parents. Récits, anecdotes, silences, secrets, énigmes... émaillent un roman familial que chacun doit s'approprier pour advenir singulièrement.

Les nouvelles configurations familiales, également les conditions sociétales, sociologiques, politiques, technologiques contemporaines ouvrent sur des filiations multiples qui interrogent plus encore aujourd'hui la question des origines.

Dans une visée préventive des troubles de l'attachement, de l'identité, de la psyché familiale, la question des origines et de la filiation repose sur une responsabilité individuelle et collective. Ce texte éclaire les professionnels pour accompagner l'enfant, l'adolescent et les parents à tricoter les fils de leur histoire.

Émilie Moget est psychothérapeute d'orientation psychanalytique, docteure en psychologie, consultante au sein des Consultations psychologiques spécialisées (CPS) en histoire de vie et chargée de cours invitée au sein du master en sciences de la famille et de la sexualité à l'UCLouvain.

Elle s'intéresse aux familles contemporaines, au développement des enfants et au récit de vie depuis une quinzaine d'années. Elle a à son actif la publication de plusieurs articles scientifiques portant sur le vécu des familles homoparentales.

yapaka.be

Coordination de la prévention
de la maltraitance
Secrétariat général
Fédération Wallonie-Bruxelles
de Belgique
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
yapaka@yapaka.be



FAIRE RÉCIT POUR ATTRAPER LE FIL DES GÉNÉRATIONS

Émilie Moget

Faire récit pour attraper le fil des générations

Émilie Moget

Une collection de textes courts destinés aux professionnels en lien direct avec les familles. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes. – 8 parutions par an.

Directrice de collection : Claire-Anne Sevrin assistée de Diane Huppert ainsi que de Meggy Allo, Laurane Beaudelot, Philippe Dufromont, Audrey Heine et Habiba Mekrom.

Le programme yapaka

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations de la Communauté française de Belgique (Administration générale de l'Enseignement, Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, Administration générale des Maisons de Justice, Administration générale du Sport, Administration générale de la Culture et ONE), la collection « Temps d'Arrêt / Lectures » est un élément du programme de prévention de la maltraitance yapaka.be

Comité de projets : Alexandra Adriaenssens, Mathieu Blairon, Nicole Bruhwyler, Louise Cordemans, Olivier Courtin, Anne-Marie Dieu, Marleine Dupuis, Ingrid Godeau, Françoise Hoornaert, Farah Merzguioui, Perrine Molter, Géraldine Poncelet, Nathalie Van Cauwenbergh, Pedro Vega Egusquiza, Françoise Verheyen.

Comité directeur : Alexandra Adriaenssens, Frédéric Delcor, Freddy Cabaraux, Quentin David, Valérie Devis, Annie Devos, Laurent Monniez, Yves Polomé

Suivez l'actualité de Yapaka sur les réseaux sociaux



Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Éditeur responsable : Frédéric Delcor – Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique – 44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles.
Septembre 2023

Du lien pour se construire	5
Le récit de vie	9
L'identité narrative	11
Les différents axes de la filiation	13
L'origine, un questionnement sans fin ?	15
Le risque de sacraliser la recherche d'origines	16
Le lien entre le passé, le présent et le futur	17
Un dispositif de recherche et d'intervention	18
Le passage par l'écriture	21
Les familles d'aujourd'hui : quels enseignements ?	25
La PMA... du côté des parents	27
La PMA... du côté des enfants	33
Les familles issues de la GPA	41
Les familles issues de l'adoption	43
Les familles d'accueil	44
Les défis de demain ?	45
Les effets cliniques d'un retour aux origines	47
Trou dans la trame narrative	47
Effondrement du récit fictionnel	49
Le rôle des professionnels ?	51
Des naissances confinées	51
Une migration forcée	52
Un passage en institution	52
Un corps blessé	53
Une fin de vie accompagnée	53
Une expression de soi théâtrale	54
Une histoire toujours à remettre sur le métier	55
Bibliographie	56

Du lien pour se construire

Tout humain naît au sein d'une lignée et s'inscrit dans une filiation qui le fonde et enracine son histoire.

Traiter de la question des origines, c'est se pencher sur une question universelle et intemporelle qui traverse tout un chacun. C'est tenter de lever le voile sur ce qui fonde notre existence et dont la conscience ne peut se révéler à elle-même. C'est le paradoxe de la vie : avoir été présent lors de notre naissance – mais est-ce le début de l'origine ? –, l'avoir éprouvée, mais ne rien pouvoir en dire.

Et pourtant, des traces s'inscrivent en nous, se révèlent parfois au détour des manifestations de notre inconscient. Car ce que la conscience ignore, l'inconscient en sait quelque chose. L'humain est ainsi fait. Ces autres qui ont pris soin de nous représentent les témoins de ce qui a été à l'origine de notre naissance. Du moins, ils peuvent mettre en mots des faits, des événements, des émotions supposées. Ils peuvent déployer un récit qui sera marqué d'énigmes, jamais fermé sur lui-même, toujours pris dans l'évolution de ce qui est énoncé. Les mots viennent matérialiser la réalité, la rendre palpable mais en soi ne peuvent jamais tout dire, de manière complète et définitive. Ils participent à dissiper l'amnésie dont nous sommes tous touchés.

Les mots et leur tissage offrent alors une assise suffisante à l'enfant pour grandir et devenir à son tour un adulte. Un récit des origines participe de l'identité narrative du sujet et de son (af)iliation à son groupe d'appartenance. La construction psychique d'un enfant en passe donc par le déploiement d'une trame narrative portée par les adultes qui viennent mettre des mots sur son parcours de vie. Cette assise lui sera nécessaire pour se raconter à lui-même plus tard.

Le récit de vie est un récit de soi qui implique un retour aux origines. Ce récit de soi est une construction fictionnelle d'une trajectoire de vie parsemée d'événements. Elle va, dans un premier temps, être transmise à l'enfant par ses parents. Car les parents transmettent et les enfants héritent. Ces derniers ont à s'approprier ce qui les précède, ce qui a existé bien avant leur naissance. Ils ont à devenir acteurs de l'héritage familial. Ce qui leur est adressé sert alors de liant entre les générations : les individus ne sont pas des sujets isolés, ils s'inscrivent dans des trajectoires familiales et sociales, culturellement et historiquement déterminées.

L'environnement familial reste premier pour une transmission de son histoire à l'enfant, lui offrant la possibilité d'en prendre connaissance, de l'accueillir et de la faire sienne. « Les familles d'aujourd'hui » détiennent en elles les savoirs d'une filiation de plus en plus complexe. Auparavant, il était fréquent que la procréation, la filiation et la parentalité se confondent et soient issues des mêmes personnes. Aujourd'hui, les filiations sont multiples et interrogent sans doute encore un peu plus la question des origines... au point de se demander : qu'est-ce que l'origine ? Qu'est-ce qui la fonde ? Où débute-t-elle ? Y accède-t-on un jour ? Et puis, dans quel but la rechercher ?

Que l'enfant soit issu biologiquement de ses parents (couples hétéro, homo, transgenre...), conçu par une aide médicale à la procréation, confié à l'adoption, évoluant en famille d'accueil... Quel que soit l'environnement familial au sein duquel l'enfant grandit, il aura besoin de connaître ses origines, de pouvoir répondre à la question « d'où je viens ? » pour éclairer une autre question « qui suis-je ? ». Les réponses qu'il découvrira au fil du temps lui permettront alors de savoir « où aller » dans la vie. Ces trois questions existentielles attisent le parcours de vie de tout individu humain. Elles sont le socle pour donner sens à l'existence.

Qu'entend-on par récit de vie ? Qu'est-ce que l'identité narrative ? Comment naît le sentiment d'appartenance à son groupe familial ? Comment l'enfant compose avec une filiation qui se complexifie de plus en plus ? Que se passe-t-il lorsque la trame narrative est parsemée de trous, de manquements ou que le récit fictionnel se modifie ? Quels en sont les effets pour le sujet ? En quoi le récit de vie, comme méthode de recherche et d'intervention dans le champ de la psychologie, détient-il en lui-même une valeur heuristique pour l'individu qui s'engage dans cette voie ? Quel est l'apport de l'écriture dans le récit de soi ? Quel rôle les professionnels de la relation d'aide peuvent endosser dans un accompagnement qui ouvre à l'expression de soi ? Etc.

La fonction sociale du langage participe du lien entre les individus. La portée collective du récit est incontournable pour l'être humain. Tentons de cerner son apport pour le sujet et la famille dans laquelle il s'inscrit ainsi que pour les professionnels de la relation d'aide, témoins des récits porteurs de transmission.

Le récit de vie

Le récit de vie est une manière d'aller à la rencontre de soi, à la rencontre des générations qui nous précèdent. La construction et la transmission d'un roman qui se veut familial semblent comporter une dimension universelle ; pour autant, il se décline pour chacun singulièrement, selon la trajectoire individuelle et familiale au sein de laquelle le sujet prend place.

Le récit de soi, c'est le récit des origines. L'humain ne peut se défaire de cette question. Elle ne surgit pas à n'importe quel moment. Souvent, questionner ses origines prend place dans un contexte où des événements de vie particuliers, heureux ou douloureux, convoquent la place du sujet : un décès, une naissance, une rencontre, un mariage, une séparation, l'éclosion de la parentalité, la non-concrétisation du désir d'enfant, les enfants qui quittent le nid, un changement professionnel, le surgissement d'une maladie, une mise à la retraite, le fait de devenir grands-parents, etc. La liste des exemples est inépuisable car tout événement de vie auquel l'individu accorde du sens est susceptible de l'inviter à se questionner sur lui-même, sur le sens de la vie, sa place dans l'univers, son sentiment d'existence.

Le récit de soi – et en particulier le récit des origines – n'est pas une fin en soi. Il est susceptible d'être produit plusieurs fois au cours d'une vie, jamais à l'identique. Chaque narration à soi-même sera unique, marquée de ce qui aura précédé la mise en récit. Elle viendra peut-être éclairer un pan de la vie resté dans l'ombre parce que le voile qui s'était déposé est enfin levé. Elle peut aussi offrir un changement de perspective d'une situation vécue, connue depuis tout temps, mais dont de nouveaux éléments apportent un éclairage nouveau. La narration de soi – et, en l'occurrence, la mise en intrigue des événements de vie – est toujours nouvelle et inédite.

Le récit détient aussi en lui une composante collective. Ceux qui nous entourent, d'une façon ou d'une autre, participent de sa construction : parce qu'ils sont convoqués par le sujet, parce qu'ils disposent d'un savoir sur le passé, parce qu'ils ont le désir de témoigner..., l'entourage – proche ou lointain – joue un rôle dans la création et la construction d'un récit singulier. Parce que cela répond à une mission professionnelle, l'instituteur, l'éducateur, le psychologue, l'accueillant, le médecin, l'infirmier, le kiné, etc., en somme tous les métiers de la relation d'aide quels qu'ils soient, contribuent, à leur niveau et à leur façon, à l'expression d'une parole singulière pour l'individu concerné.

Accompagner un sujet à évoquer sa famille, les liens et les relations entre ses membres (voire l'absence de liens, les abandons...) prend une portée préventive des troubles de l'identité, de l'attachement et de la psyché familiale. Cet espace à se dire, qu'il relève d'un contexte éducatif, social ou thérapeutique, en appelle à notre humanité de professionnel et à un cadre pensé et bienveillant.

Enfin, le récit comporte une dimension culturelle : un groupe donné transmet son histoire, ses blessures, ses traumatismes, ses victoires, dans une langue donnée dont seuls les membres disposent des codes pour comprendre, pour traduire, pour décoder des messages qui sont transmis. Chaque groupe culturel est acteur et producteur d'un récit collectif dont les traces transmises peuvent être écrites ou orales.

Chacun des membres du groupe aura à s'approprier cet héritage selon sa trajectoire individuelle et familiale. Pensons ainsi aux nombreux récits de vie partagés par des survivants de la Shoah qui témoignent de l'indicible des camps de concentration. Ils sont porteurs d'un vécu, mais aussi d'une histoire, la leur qui s'inscrit dans une histoire collective qui les dépasse, qui touche les uns et les autres, issus ou non de la culture juive.

L'identité narrative

Au cœur du récit va se construire ce que le philosophe Paul Ricœur appelle « l'identité narrative ». Celle-ci peut se concevoir comme l'historicisation d'événements de vie significatifs pour un sujet et qui le met en lien avec son entourage. L'énonciation de l'histoire opère comme un processus de liaison entre les individus. Le récit est producteur de sens, et donner du sens aux événements qui jalonnent une vie permet de les inscrire dans une temporalité. Le récit de soi contribue alors à la « permanence de soi », comme le dit Ricœur. En d'autres mots, le récit va donner corps à une histoire, il va offrir une consistance et une cohérence à la trajectoire de vie du sujet. Sur le plan psychique, cela l'aide à se construire des représentations imaginaires de son histoire, de ses origines.

La permanence de soi, pour se construire et se consolider, va passer par les autres, car un sujet humain ne peut se forger par lui-même. L'autre est indispensable à notre survie dès les premiers instants de la vie, et ce, tout au long de notre vie. Il en est de même pour l'accès à notre histoire : sans un autre qui énonce les prémices de notre histoire, nous ne pouvons pas nous la représenter.

Un bébé a beau avoir été présent à sa naissance, il ne peut se rappeler ce moment à la mémoire parce qu'il n'en a pas les capacités cognitives. Il a néanmoins en lui la trace d'éprouvés sensoriels qui vont être interprétés et traduits en mots par les adultes qui prennent soin de lui et qui vont lui en adresser quelque chose. C'est ce que l'on appelle le processus de symbolisation. Petit à petit, à force d'entendre et de réentendre l'histoire, de venir l'interroger, le récit se construit. En grandissant, des représentations imaginaires se forment chez l'enfant et il va faire sienne cette histoire qui lui a été racontée par d'autres.

L'identité narrative est, par essence, évolutive, jamais figée. Elle se base sur une fiction qui est en quelque

sorte inventée, renouvelée, transformée au fur et à mesure du temps par les individus qui la produisent : « Ainsi, le récit de l'origine est sans cesse à faire et à défaire. Il était une fois l'origine... l'origine n'est donc qu'un conte, mais le fait qu'elle soit un conte, ce n'est pas rien. C'est un récit qui sépare et relie à la fois. À aucun âge de la vie, nous n'avons la même représentation de nos origines, des origines de nos enfants, de nos parents, ni la même position. S'il appartient aux parents de donner aux enfants des éléments permettant cette élaboration, le récit de ses origines est un acte qui reste libre et singulier (Prieur, 2007, p. 191). »

Nous rejoignons les propos de Nicole Prieur. En effet, le récit est fictionnel dans le sens où il est une élaboration construite, dans l'après-coup, au départ d'événements de la réalité. Le sens qui leur sera donné va évoluer selon l'âge du sujet, son degré de compréhension et de maturité, ainsi que ses expériences de vie, qui vont venir colorer le récit, lui offrir une tonalité différente au fur et à mesure du temps. En somme, un même événement peut être entendu avec une variabilité de signification par un même sujet tout au long de sa vie selon le chemin emprunté.

Celui-ci, en construisant le récit de soi, va aussi prendre place dans une histoire plus vaste que la sienne, une histoire qui le précède : l'histoire de sa famille, de ses ancêtres. À l'instar de la technique du tissage, le récit opère comme un liant entre les générations. Les fils narratifs vont s'amarrer les uns aux autres pour former une toile, la trame narrative, sur laquelle chacun prendra place. Selon la technique de tissage, la toile déploie ses particularités. Il en sera de même pour le récit narratif : selon les acteurs qui sont convoqués, selon la place qu'ils prennent et/ou qu'on leur donne, selon les mots utilisés, mais aussi selon l'absence de mots lorsque des tabous surplombent certains événements de la réalité, le récit va se particulariser au fur et à mesure que les uns et les autres vont s'énoncer.

Pour recourir à une autre métaphore : une fois les notes de musique écrites sur les lignes et les interlignes de la portée, la mélodie qu'elles vont produire est rendue possible en les associant les unes aux autres. C'est en se liant que chaque note participe à conter l'histoire musicale qui se fait entendre. Celle-ci est alors marquée de tonalités différentes et parfois ponctuée de silences. La musicalité peut ralentir ou s'accélérer subitement, s'exprimer avec fracas ou en sourdine, être caractérisée d'altérations occasionnelles ou accidentelles – représentées par les dièses ou les bémols – qui apporteront nuances et subtilités. Tout sera question d'interprétation. Le récit de vie, c'est aussi ça : une prose qui repose sur une trame narrative dont seul le sujet deviendra le chef d'orchestre.

Les différents axes de la filiation

Le sentiment d'appartenance au groupe familial va progressivement se tisser pour l'enfant. La représentation du récit narratif comme un entrelacs de fils sur lequel s'appuyer pour se construire nous invite à développer les notions d'affiliation et de filiation. Ces deux concepts se différencient mais vont également de pair. Le premier terme signifie « appartenance ». Le second, terme juridique, renvoie au lien de parenté établi entre un enfant et son/ses parent(s). L'un et l'autre sont liés : la filiation permet l'affiliation et l'affiliation permet l'inscription dans la filiation, soutien Serge Lebovici. Bernard Golse, quant à lui, propose de définir et d'articuler ces deux notions comme suit.

Il dit : « La filiation peut se définir comme un vécu d'appartenance réciproque, vécu qui, une fois mis en place, nécessite d'être remis en chantier tout au long de l'existence au sein d'un processus progressif d'adoption mutuelle entre adultes et enfants, y compris, là aussi, dans le cadre de la filiation biologique [...], il existe une dialectique profonde entre affiliation (synchronique) et filiation (diachronique), dans la mesure où trouver sa place dans son histoire

maternelle et paternelle permet de mieux se situer dans son groupe familial actuel, et réciproquement » (2017, p. 77). En effet, l'enfant a à s'arrimer au désir de ses parents pour ensuite prendre place dans la lignée familiale, et même, plus largement, dans la communauté des hommes. Ce processus va lui permettre de devenir sujet de son propre désir.

Guyotat a proposé de décliner la définition de la filiation en plusieurs axes.

- L'axe biologique : il correspond à la transmission du matériel génétique des géniteurs à l'enfant. Surévalué dans notre société, cet axe de la filiation ne suffit pourtant pas à établir le sentiment d'appartenance et à assurer une filiation d'ordre psychique.

- L'axe symbolique : il relève du juridique. Il est assuré par des inscriptions symboliques officielles, comme peut l'être, par exemple, un acte de naissance, ou officieuses, comme lorsque l'enfant inscrit chaque jour son nom sur son cahier à l'école. Les mots vont alors être des traces symboliques qui viennent soutenir la filiation psychique. Ils viennent donner corps à des représentations imaginaires, mais aussi porter en eux la trace d'événements de vie qui ont eu lieu dans la réalité. Ils matérialisent et pérennisent ces événements, comme l'est la naissance d'un enfant.

- L'axe psychique : contrairement à ce que l'on pourrait penser, cet axe de filiation n'est pas donné d'emblée, il va se coconstruire avec le temps. La filiation psychique ne dépend pas de la réalité biologique. Elle est avant tout d'ordre fantasmatique. Elle prend son origine dans le désir parental qui précède la venue au monde de l'enfant, qu'il soit issu biologiquement de ses parents ou non.

Dans la foulée de Guyotat, Bernard Golse a estimé nécessaire de penser un quatrième axe de la filiation, ce qui est au cœur de notre propos : il s'agit de la mise en récit des origines de l'enfant. Selon lui, les trois axes développés par Guyotat ne peuvent être effectifs sans

étayage à ce quatrième axe. Les expériences cliniques décrites ultérieurement illustreront ses propos. Golse dit : « cet axe du récit vient en effet former le tissu conjonctif, pourrait-on dire, ou la trame émotionnelle des autres axes de la filiation, et on sent à quel point son importance est décisive pour, en quelque sorte, tresser les autres axes et leur donner leurs assises historiques, au sens de l'histoire subjective de l'enfant » (2017, p. 80). La filiation narrative est donc nécessaire et fondatrice. Elle est structurante pour le sujet. L'humain est un être de langage et, à elle seule, cette dimension humaine est inéluctable et constitutive de notre sentiment d'être.

L'origine, un questionnement sans fin ?

Est-ce que, pour autant, l'identification de ces différents aspects de la filiation vient tout dire de l'origine du sujet ? Rien n'est moins sûr. Il y a, en un sens, une origine à l'origine et elle ne peut être réellement appréhendée. En nous interrogeant sur ce qui fonde l'origine de l'homme, nous dépassons les considérations concrètes de la procréation et du destin de la filiation. Car se pencher sur l'origine d'un être humain né à un moment précis de l'existence du monde dans lequel il évolue, c'est aussi questionner l'origine du monde.

À l'image des matryoshkas, ces poupées russes qui s'emboîtent les unes dans les autres – et qui symbolisent la famille et la fertilité – chacune cache en elle une autre partie d'elle-même. Lorsqu'un enfant se demande « comment suis-je né ? », les questions qui s'ensuivent sont bien souvent : « mais pourquoi suis-je moi ? », « et avant ma naissance, j'étais où ? », « et toi, papa, tu étais né au temps des dinosaures ? », « et comment sommes-nous apparus sur Terre ? », « et le Soleil, il a toujours existé ? », etc.

Plus les questions se suivent et se complexifient dans le savoir qu'elles détiennent en elles, plus la tâche d'y répondre est ardue, pour ne pas dire impossible. Même

les astrophysiciens les plus aguerris n'osent franchir le pas et soutiennent – pour ne donner que cet exemple – que la théorie du « big bang » constitue la limite des connaissances actuelles des conditions de l'univers. Mais, avant cela, il y avait quoi ? Nul ne peut y répondre. Hubert Reeves le rappelle : « il faut s'en tenir aux faits ». Les observations actuelles les plus pointues nous informent que l'univers est en mouvement.

Les astrophysiciens, à l'instar des historiens, tentent de reconstituer le passé de l'univers par observations, par le relevé d'indices : « C'est l'exploration du passé comme un territoire du temps. » C'est ce qui est mesurable et observable dans l'évolution de l'univers qui offre une temporalité et, donc, *a fortiori*, qui construit une histoire. Le récit reste pour autant fictionnel, car il s'élabore dans un après-coup. Il est tenu à la même logique que celle que l'homme peut ériger du récit de sa propre origine. Rien de plus, rien de moins. Il y a à composer avec ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas et y donner sens.

Le risque de sacraliser la recherche d'origines

Nicole Prieur met en garde contre le danger de sacraliser la recherche d'origines, et à raison. Par ricochet, rechercher ses origines c'est aussi prendre le risque de cristalliser cette origine, ce qui provoquerait un arrêt sur image, figé dans le temps, empêchant par là même la poursuite du travail d'élaboration psychique inhérent au processus de subjectivation. Elle dit « Les origines singularisent un individu à partir du moment où il les reconnaît, les ignore, les renie, les transmet, les oublie. Il faut s'autoriser à les trahir, pour mieux les respecter. Les origines ne sont pas une réalité immuable, inaltérable qui parlerait d'une pureté perdue qui serait à préserver et à sauver. »

Quand on recherche l'origine, que cherche-t-on au fond ? Un semblant de maîtrise de notre

existence ? L'humain éprouve ce besoin de la penser, de se la représenter. Un besoin de savoir qui semble irrépressible. Pourtant, les limites de la connaissance ne représentent-elles pas un cadre contenant et sécurisant au sein duquel il y a à composer avec les éléments de savoir sur soi ? Accepter de ne pas tout savoir peut alors avoir valeur de réconfort face à l'infinie recherche de notre origine. Le danger de chercher à tout prix est de faire de la recherche d'origine une quête sans fin qui risque, à un moment donné, de perdre de vue l'objet même de cette quête. Il est sans doute préférable de garder à l'esprit que l'origine est multiple, mouvante, toujours à reprendre et jamais définitivement définie. Et que c'est sans doute ce qui fait la magie de la vie : sa dimension énigmatique.

Le lien entre le passé, le présent et le futur

Le récit de vie, qui implique inmanquablement un retour aux origines, a pour but d'inscrire l'individu dans une continuité d'existence. Le retour sur la vie passée éclaire le présent du sujet et ouvre la voie vers le chemin de l'avenir. C'est en ça que l'identité narrative ne peut être une identité figée et immuable. À l'instar du mouvement caractéristique de l'expansion de l'univers, la trajectoire d'un sujet est en mouvement tout du long, tant que la vie est présente. Le fait de se raconter à soi-même participe de ce mouvement, ponctuée le trajet de vie du sujet et peut aussi être porteur d'effets transformateurs de son être. Pour paraphraser Vincent de Gaulejac, « l'individu [est le] produit d'une histoire dont il cherche à devenir sujet ».

L'élaboration du récit invite à dissocier les trois temps : le passé, le présent, le futur. En distinguant ces périodes de la vie, l'individu prend acte de sa place au sein de la lignée intergénérationnelle, de ce qui le précède, de l'héritage reçu par ses ancêtres, de ce qu'on a fait de lui. C'est ensuite l'opportunité pour lui de choisir d'en faire quelque chose par et pour lui-même. Il devient alors acteur de son histoire. Il ne la

subit plus – si tel était son sentiment avant de s’engager dans son récit de vie – et il peut entrevoir l’avenir autrement. En globalisant l’histoire, en faisant le tour de sa vie au travers du récit, ce qui a été fictivement dissocié se relie. C’est en ça que l’identité narrative offre une consistance de soi. Elle reste cependant une interprétation, et la globalisation de l’histoire devient un événement qui vient prendre place dans la trajectoire du sujet qui se poursuit en continu, telle une spirale dont seule la mort du sujet marquera l’arrêt.

Un dispositif de recherche et d’intervention

Il y a un peu plus de cent ans, les sciences humaines et sociales se sont approprié le récit autobiographique comme une méthode de recueil de témoignages. C’est à l’époque l’anthropologie culturelle et la sociologie qui ont initié le mouvement. Aujourd’hui, bon nombre de praticiens (cliniciens et chercheurs) issus de disciplines différentes y ont recours. Le récit de vie en recherche est une méthode qui a trouvé sa place au sein des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales.

Plus particulièrement dans le champ de la psychologie, Michel Legrand a grandement contribué à faire du récit de vie un dispositif de recherche à part entière. Il soutient en effet que la propension de l’être humain à se raconter est innée et spontanée. Il observe qu’il soit courant que l’individu exprime « sais-tu ce qui m’est arrivé aujourd’hui ? », invitant alors la personne à partager un fragment de son existence auquel il accorde un sens certain.

À l’instar des romanciers, tous les individus sont à même de se raconter dans le sens de « mettre en intrigue » un récit qui se composera, au fur et à mesure qu’il se construit, d’un début, d’une fin, de divers personnages, d’une ou plusieurs actions, de rebondissements, d’émotions, de sentiments... Bien sûr, chacun

développe son propre style et le récit peut prendre du temps à se structurer, à déployer sa trame.

Le chercheur en sciences humaines et sociales, qui aura récolté des récits de vie dans le cadre d’une étude, aura pour mission de les transmettre à son tour. Pour ce faire, il aura à reconstruire, dans l’après-coup, ce matériau de recherche récolté à l’état brut. Le processus d’analyse impose que le récit soit repris, analysé, codifié pour en transmettre l’essence même du propos ; le rendre digeste pour les lecteurs. Mais l’analyse d’un tel matériel impose la rigueur d’une fidélité aux propos de la personne qui a partagé son histoire de vie. Il en va de la responsabilité du chercheur qui a recueilli le récit et qui aura la mission de transmettre un savoir, pas le sien, mais celui du narrateur.

La restitution du récit rendue accessible, s’ensuit une interprétation : l’objectif du chercheur est de transformer ce matériau de recherche en une contribution scientifique. L’interprétation est alors un temps d’articulation du témoignage avec des concepts théoriques existants. Ce travail a pour objectif de construire et/ou d’enrichir un champ de recherche particulier, de mettre en mouvement des concepts qui ne peuvent se suffire à eux-mêmes. Pour le sujet qui participe à un projet de recherche, il peut éprouver des effets à partager son histoire. Il va s’entendre lui-même se raconter à l’autre.

Les mots matérialisent un vécu, des sentiments, une expérience de vie. Ils donnent sens aux éprouvés. Le récit est aussi accueilli dans sa vérité avec bienveillance. Se raconter engage le narrateur vis-à-vis du narrataire dans une relation interpersonnelle singulière. Et donc, pour toutes ces raisons, bien que l’invitation à se raconter soit à l’initiative du narrataire, le narrateur tire aussi profit de cette expérience.

Le récit d’intervention, bien qu’il n’ait pas une visée thérapeutique, est un dispositif qui offre à la personne qui en fait la demande une mise en sens d’une question existentielle pour elle-même. Ce qui motive une

telle démarche est souvent un questionnement, qui prend une certaine place dans la vie du sujet, au point de ressentir le besoin ou l'envie de faire le point sur son histoire avec un professionnel. Il s'agit d'un soutien ponctuel à un développement personnel. La méthode proposée n'a pas pour but de guérir, de panser une souffrance, de soigner au sens psychothérapeutique du terme. Néanmoins, un effet transformateur est palpable pour le sujet qui s'attelle à la narration de son récit à propos de la question qui l'anime. Celle-ci peut concerner la parentalité, un changement professionnel, un deuil, une séparation, la maladie, la sexualité, le passage à la retraite, etc. En somme, des thématiques qui impliquent des changements, des renoncements ou encore un besoin de mise en sens pour l'individu.

L'élaboration du récit va générer une mise au travail psychique qui permettra, à terme, de (re)trouver une sérénité et une lucidité dans les choix qui sont posés au cours de sa vie. Une nouvelle lecture de sa trajectoire personnelle est alors à l'œuvre pour le sujet. Cela restera un processus inachevé, ouvert à une éventuelle reprise ultérieure. C'est aussi l'occasion de faire la synthèse – jamais définitive – de ce qui compose l'individu, de ce qui le caractérise et de ce qui participe de son vécu ; c'est aussi mettre en lien ce qui peut apparaître à première vue comme dissemblant ou même contradictoire.

Le récit d'intervention peut s'effectuer dans le cadre d'une formation ou d'une consultation en individuel ou en groupe. Quelle que soit la modalité choisie, le dispositif ouvre la possibilité de prendre conscience à la fois des déterminismes qui conditionnent l'identité du sujet et des marges de liberté qui s'offrent à lui. Le récit de soi va aussi, dans tous les cas, participer d'un tissage du lien social, car il (re)place l'individu au sein d'une communauté. Des outils de travail comme la réalisation de son arbre généalogique, par exemple, sont aussi des invitations à se situer dans sa lignée familiale et à prendre la mesure de la place accordée et prise au sein des liens de filiation existants.

Le passage par l'écriture

Des auteures et écrivains reconnus peuvent être pris en exemples pour discuter des effets produits par le passage à l'écriture dans l'évocation de soi. Delphine de Vigan et Annie Ernaux sont des figures de proue de ce style littéraire où des résonances universelles émergent du récit de leur expérience singulière personnelle ou familiale. Leur but n'est pas de faire de leur vie un roman, mais davantage d'en saisir le sens, les remémorations ayant valeur d'un retour aux sources.

Delphine de Vigan, en premier lieu, est assez inspirante en la matière. Au cœur de *Rien ne s'oppose à la nuit*, elle livre son histoire familiale et plonge dans les zones sombres qui habitent les générations qui la précèdent. Avec finesse et sensibilité, elle relate notamment la maladie mentale de sa mère qui est à l'origine de son mal-être. Elle évoque les effets de cette maladie sur les vies de sa sœur et d'elle-même. Avec rigueur et détermination, elle mène l'enquête en allant à la rencontre de ses proches, considérés comme des témoins susceptibles de faire la lumière sur des pans de vie de sa lignée maternelle.

Le livre répond à un besoin irrépressible pour Delphine de Vigan d'écrire, de mettre des mots sur le trauma causé par le suicide de sa mère à la suite de l'annonce du cancer dont elle est porteuse. Écrire ce récit sur l'intimité familiale permet d'en comprendre les soubresauts et les débordements, permet de briser les silences, permet de saisir ce qui n'est pas intelligible, mais qui s'éprouve à l'insu du sujet. Certains disent qu'il s'agit du livre de la réconciliation de l'auteure avec sa famille, sa mère en particulier.

Delphine de Vigan ponctue son récit par des intermèdes qui ont vocation à partager ce qu'elle soupçonne des apports de l'écriture de ce livre, ce que la mise en mots suscite en elle. Le but premier n'est pas de panser ses blessures, mais de l'autoriser à faire circuler une parole qui est cadencée autour de

nombreux non-dits transmis et agissant au sein de la famille. Sans trop savoir ce qui la guide, intuitivement, elle sait que « fouiller » dans l'histoire familiale est nécessaire. Elle dit dans son livre : « [J]e devais le faire, non pas pour réhabiliter, honorer, prouver, rétablir, révéler ou réparer quoi que ce fût, seulement pour m'approcher. À la fois pour moi-même et pour mes enfants – sur lesquels pèse[,] malgré moi, l'écho des peurs et des regrets – je voulais revenir à l'origine des choses. Et que de cette quête, aussi vaine fût-elle, il reste une trace. » Il est donc question de transmission. Il est donc question de tenter de saisir, d'approcher ce qui est invisible pour les yeux, mais qui transcende les cœurs, qui traverse les générations et qui est à l'origine de qui elle est au moment où elle rédige son manuscrit. C'est toucher du bout des doigts le vrai du réel.

Annie Ernaux, quant à elle, écrit des ouvrages qualifiés « d'autosociobiographiques », un style narratif qui lie l'expérience personnelle aux conditions sociohistoriques dans lesquelles elle s'inscrit. L'auteure explore ainsi sa vie et celle de ses parents. Elle décrit le milieu social dont elle est issue et dont elle s'est affranchie en effectuant des études supérieures. Elle écrit sur le corps, la sexualité, l'avortement, la honte sociale, le deuil, etc. Les thèmes abordés sont inépuisables, toujours intimes, mais incontestablement universels. Une écriture à laquelle le lecteur peut facilement s'identifier. Annie Ernaux considère l'écriture comme un besoin, un passage obligé pour « sauver ce qui est vécu ». L'écriture offre une trace indélébile du réel traversé. Elle dit aussi que l'écriture est une manière de faire exister, de revivre les choses. « L'écriture, c'est l'instrument pour saisir, comprendre et montrer la vie. Ce n'est pas du tout pour faire un beau livre, mais faire un livre qui soit juste et qui soit vrai ».

Dans les deux exemples précités, nos observations tendent à penser que l'écriture est au service d'une appropriation de l'histoire familiale, tout en la mettant à distance par des mots déposés sur du papier. C'est

border les traumas de l'enfance par du symbolique. C'est laisser une trace, sa trace, éminemment singulière. L'écriture rendue publique semble avoir vocation à transmettre une part de soi qui peut prendre place dans la collectivité et qui, sans doute, favorise un sentiment d'appartenance à la communauté humaine. Cela sort de l'isolement et génère des mouvements d'identification chez le lecteur. L'intime se partage, à distance. La confrontation à l'altérité de l'autre y est aussi rencontrée. Quels que soient les effets engendrés par l'écriture pour les auteures sur lesquelles notre propos s'appuie, nous pouvons supposer que la transmission contribue à leur sentiment d'existence et d'appartenance dans un monde parfois perçu comme étant impitoyable. Dans tous les cas, nous pouvons aussi supposer un effet transformateur du passage à l'écriture. Il y a un avant et un après. Elles ont osé porter une parole.

Citons un autre exemple que représente également la transmission que portent en eux les témoignages de survivants de la Shoah. Nombreux sont les récits de vie que nous pouvons lire à ce sujet. Tous sont bouleversants d'horreur et, dans le même temps, infiniment remplis d'humanité. La lecture de ces récits laisse entendre un désir d'espoir en la condition humaine, comme le besoin de pointer une lumière à travers la noirceur de la haine décrite et subie. Ici, il est question d'un devoir de mémoire que ces récits portent en eux. Une trace qui a vocation à ce que les atrocités vécues ne tombent pas dans l'oubli. Les récits de vie ont aussi pour mission de rappeler à la mémoire l'histoire collective et d'en reconnaître la responsabilité. Ce n'est alors pas une génération qui se lie à une autre, mais des générations de familles qui transmettent aux suivantes pour que l'histoire singulière d'individus particuliers devienne l'histoire commune des hommes et des femmes qui en prennent connaissance.

Plus récemment, la crise sanitaire liée à la pandémie que nous avons tous connue en 2020 a aussi fait

surgir le besoin de partager le vécu émotionnel grandissant que les uns et les autres ont traversé durant cette période marquée d'incertitudes et génératrice d'anxiété. Les témoignages de soignants en première ligne pour aider les patients atteints par le covid-19, des patients eux-mêmes touchés par la maladie ou des familles parfois endeuillées par la perte d'un être cher, les analyses et prises de position d'acteurs publics ou de témoins anonymes, etc., ont fleuri sur les réseaux sociaux. Ces partages d'expérience sont aussi une manière de rassembler les individus, de générer de l'empathie, de se sentir faire partie d'un groupe d'appartenance. Ces écrits constituent des traces de l'expérience individuelle et collective vécue, d'un événement qui n'est pas sans incidence sur nos vies et dont certains effets se font sentir dans l'après-coup de cette période particulière traversée durant plus de deux années.

Les familles d'aujourd'hui : quels enseignements ?

L'environnement familial reste premier pour une transmission de son histoire à l'enfant, lui offrant la possibilité d'en prendre connaissance, de l'accueillir et de la faire sienne. Les familles d'aujourd'hui présentent des configurations variées. Le paysage familial ne cesse de se transformer et la famille dite « traditionnelle » n'est plus le seul modèle familial communément rencontré où l'union conjugale, la procréation et la filiation se concentrent en une seule figure parentale. Les familles contemporaines présentent des visages différents, chacune comportant son lot de spécificités, et les récits qui en découlent se complexifient également.

Les couples se forment et parfois se séparent, offrant par là même des décompositions et des recompositions familiales qui invitent des beaux-parents et des beaux-enfants à tisser des liens nouveaux. Ce système familial crée alors un nouveau roman familial inédit où chacun a à prendre sa place et où le lien filial est rythmé au gré des hébergements des enfants qui transitent d'un foyer à l'autre. Les familles monoparentales sont présentes en nombre par choix ou lié à des circonstances de vie (séparation, décès). Des enfants vivent en famille d'accueil, pour des durées variables, selon les besoins auxquels le placement vient répondre pour les familles d'origine. Enfin, il y a aussi les enfants issus de l'adoption qui intègrent une autre filiation.

L'adoption existe depuis longtemps au sein de notre société occidentale, mais son encadrement juridique récent a permis une évolution des pratiques et a garanti un accompagnement sécurisant pour toutes les parties concernées. La transmission des origines est alors rendue possible. L'enfant se sait à la fois issu d'ailleurs et désiré par ses parents.

Depuis la fin des années 1970, la procréation médicalement assistée (PMA) a révolutionné les modalités du faire famille : des enfants sont créés en dehors de la sexualité de leurs parents, au départ de leurs gamètes ou en recourant à des tiers donneurs d'ovocytes ou de sperme, connus ou anonymes.

Conçue pour pallier la stérilité ou l'infertilité des couples hétérosexuels, la PMA a progressivement ouvert la voie à la construction des familles monoparentales et homoparentales. Des couples de femmes peuvent, eux aussi, recourir à l'insémination artificielle ou à la fécondation *in vitro* grâce à des dons de sperme – anonymes ou connus –, la législation de notre pays y étant favorable. Le recours à une mère porteuse pour les couples d'hommes est également possible, bien que, sur ce point, le législateur belge maintienne le vide juridique en résistant à légaliser une pratique pourtant bien réelle. C'est donc souvent à l'étranger que les couples homosexuels concrétisent leur projet, en faisant alors appel à une mère porteuse et à une donneuse d'ovocytes.

Mentionnons aussi les couples transgenres qui ouvrent sur de nouvelles configurations familiales à penser : telle cette famille où l'homme devenu femme figure en tant que mère sur l'acte de naissance d'un puîné qui, dès lors, a deux mères biologiquement reconnues, dont l'une est le père biologique de sa fratrie aînée. Ces configurations contemporaines appellent à faire récit en y intégrant les transformations identitaires et sexuées des figures parentales.

Citons enfin l'utérus artificiel (U.A.). Cette technologie, en voie de création et en test sur le plan animal, relève de moins en moins de la science-fiction. Un jour, des fœtus grandiront en dehors du corps des femmes au départ de l'U.A. Créer un être en dehors de toute sexualité et en dehors de toute corporalité suscitera un enjeu de société qui viendra, selon nous, interroger l'humain dans son être et son origine. Les récits de demain – dans ce qu'ils connecteront les individus

entre eux – seront probablement différents de ceux que nous connaissons actuellement. Sans doute, ne seront-ils pas si lointains de ce que Aldous Huxley décrit dans *Le Meilleur des mondes*.

Mais, pour l'heure, concentrons-nous sur le fait que les figures familiales contemporaines se racontent d'une manière ou d'une autre. Nous sommes loin des récits où les enfants naissaient dans des choux ou étaient déposés devant la porte de la maison par des cigognes.

La PMA... du côté des parents

Les raisons qui conduisent un couple hétérosexuel, un couple homosexuel ou une femme célibataire à choisir la voie de la procréation assistée par la médecine sont différentes. Les tendances observées ne tiennent pas lieu de règle générale. La plasticité psychique des hommes et des femmes qui concrétisent un projet parental par la PMA est d'une grande variabilité. Le vécu de chacun est à mettre en lien avec la place que prend ce projet au sein de la trajectoire personnelle et/ou conjugale des membres du couple.

Pour les couples hétérosexuels, l'infertilité de l'homme ou de la femme, et parfois des deux, pour des raisons fonctionnelles, génétiques, médicales ou encore psychologiques, peut entamer narcissiquement le couple ou l'individu. L'atteinte à l'identité féminine ou masculine peut être importante. Ne pas être en mesure d'enfanter, que l'on soit un homme ou une femme, peut venir signifier ne pas pouvoir offrir à l'autre ce bébé tant attendu, ne pas pouvoir s'accomplir en tant qu'individu, ne pas devenir parent, tout simplement.

L'aide à la procréation est alors perçue comme une alternative nécessaire. Néanmoins, elle reste intrusive pour le corps de la femme. Les traitements peuvent s'avérer lourds, tant physiquement que psychologiquement. Vécus comme une épreuve par de nombreux couples, certains n'y résistent pas et se séparent.

D'autres s'accrochent vaille que vaille, parfois en s'oubliant, au nom d'un désir d'enfant plus fort que tout. Lorsque les tentatives de procréation médicalisée à l'aide des gamètes du couple échouent, il est alors possible de recourir à des dons – ovocytes ou sperme – qui seront anonymisés.

Si ces possibilités viennent répondre au désir ardent de devenir parents pour les couples, que sera-t-il transmis à l'enfant et quelle signification leur geste peut-il avoir pour lui ? Quelle place accorder dans le récit au donneur ou à la donneuse de gamètes qui vient supplanter la capacité procréative du couple ? Narcissiquement, le deuil d'une procréation naturelle est à opérer pour le couple et un processus d'acceptation de l'intervention du tiers donneur doit s'entamer. Il est aujourd'hui admis que le secret était maintenu par de nombreux couples hétérosexuels au cours des premières années de l'avènement des techniques PMA, faisant comme si l'enfant leur était issu biologiquement. La plupart du temps, le secret était organisé autour de la difficulté à nommer le donneur ou la donneuse ; sa participation étant minimisée et réduite à une matière biologique. En soi, le biologique n'est pas déterminant dans la création d'une filiation psychique.

Malgré tout, ne rien dire de cette intervention serait comme l'arbre qui cache la forêt. Une omission qui vient masquer, comme un sparadrap, les blessures narcissiques traversées pour fonder sa famille. Or, lorsque le projet se concrétise et que l'enfant naît, sa présence ne gomme pas le chemin parcouru et l'aide qui a été nécessaire à sa venue au monde. L'enjeu sensible, difficilement dépassable pour certains individus, est un enjeu d'ordre fantasmatique : « si on lui parle du donneur, serais-je un peu moins son père ? » ou « suis-je sa "vraie" mère en dépit du don d'ovocytes d'une autre femme ? ». La confusion s'installe entre être un géniteur/une génitrice et être un père/une mère. La dissociation est pourtant nécessaire pour offrir une juste place à chacun dans le projet parental : l'homme ou la

femme par qui la vie advient et celui ou celle qui désire l'enfant et qui deviendra son père ou sa mère.

Pour les enfants concernés et pour qui le secret de la conception a été bien gardé, ce ne fut pas sans retentissement lorsque, plus tard, ils ont parfois appris fortuitement la nouvelle. L'enfant – souvent l'adolescent, voire le jeune adulte au moment où il prend connaissance de l'information – se sent trahi par ses parents et perd leur confiance. La relecture de son histoire est alors douloureuse. La raison en est que le récit fictionnel entendu durant toutes ces années se trouve modifié.

Ce qui est traumatique pour le sujet n'est pas tant l'accès à une vérité qui éclate au grand jour que l'effondrement du récit fictionnel jusque-là entendu. Les fondations sont ébranlées. Des expériences de vie comme celles-là ont été, tout un temps, médiatisées par ces enfants devenus adultes pour qui la recherche identitaire en souffrance a conduit – notamment en France – à la création d'associations revendiquant leurs droits aux origines. Le besoin de reconnaissance de leur statut d'enfant issu de la PMA était important. La recherche d'origines – rendue impossible du fait de l'anonymisation des dons – reste une pierre d'achoppement, lourdement décriée. À juste titre, car c'est un droit fondamental de chaque être humain d'être en mesure de prendre connaissance de ses origines.

Pourtant, toujours actuellement, le droit de la famille organise le système de parenté en Occident en faisant « comme si » les parents d'intention étaient tous les deux les parents génétiques de l'enfant. Avec l'anonymisation du don de gamètes, aucune mention officielle n'existe. L'absence d'un statut clairement nominatif fait défaut pour accorder une juste place au donneur de sperme ou à la donneuse d'ovocytes ; la place qui leur revient. Seules la parole des parents et leur responsabilité peuvent offrir à l'enfant un accès à la vérité de la conception. Ce faux-semblant dessert les enfants, mais aussi leurs parents. Il peut, chez certains

d'entre eux, faire obstacle à l'élaboration de ce qui est en jeu psychiquement.

Aujourd'hui, les couples sont invités à réfléchir à la manière de transmettre à l'enfant son mode de conception, à trouver les mots, les leurs, ceux qu'ils sont en capacité d'énoncer pour lui offrir la possibilité de connaître sa venue au monde, l'origine de sa conception. De lui dire, en fin de compte, à quel point leur désir a été grand. C'est dans l'intérêt de l'enfant de lui offrir les clés de la mise en sens de son existence, car tout individu a besoin de repères clairs et tangibles, et la famille représente le lieu le plus juste pour les lui fournir. Les observations cliniques tendent à montrer que la connaissance de l'aide biologique apportée fait la différence dans la construction psychique de ces enfants.

C'est une information nécessaire et fondatrice pour eux et pour le roman familial qui se déploie. Du seul fait d'en avoir parlé dès le début de la vie de l'enfant, cela en fait une information que nous pouvons qualifier « d'ordinaire ». Et, durant les premières années de la vie de l'enfant, pour la plupart d'entre eux, être issus d'un don de sperme ou d'ovocytes anonyme relève d'un état de fait. À l'adolescence, les questions existentielles faisant leur apparition, être issu d'un don prend parfois une autre signification. La curiosité autour du donneur ou de la donneuse anonyme peut s'éveiller chez certains jeunes qui pourraient alors fantasmer de rencontrer cette personne.

Pour les couples homosexuels, le recours à la PMA pour fonder leur famille n'entraîne pas les mêmes enjeux narcissiques que ceux rencontrés chez les couples hétérosexuels. L'infertilité inhérente au couple constitué est souvent vécue comme un état de fait. Pour les couples de femmes, le choix de la PMA est porté par le désir de grossesse de l'une des deux femmes au sein du couple. Pour les couples d'hommes, le choix d'une gestation pour autrui (GPA) est orienté par l'importance accordée

à la transmission génétique. Dans tous les cas, les couples homosexuels – féminins ou masculins – ont à composer avec l'intervention d'un tiers.

L'impossibilité biologique inhérente à la constitution de leur couple ne leur permet pas de faire advenir un enfant. Ils ne peuvent donc pas faire l'économie de parler du donneur ou de la donneuse ainsi que de la mère porteuse dans la concrétisation du projet parental ; c'est une donnée fondamentale. Il y a alors, d'emblée, à faire une place, psychiquement et/ou physiquement à des tiers.

Pour autant, chaque couple compose différemment avec cette place à accorder au donneur de sperme, à la donneuse d'ovocytes ou à la mère porteuse, selon ce que cela éveille comme fantasmes et selon leur position dans le projet parental. Par exemple, une femme qui vit la grossesse semble se sentir moins « menacée » sur le plan fantasmatique vis-à-vis du donneur et de la place à lui accorder en comparaison à sa partenaire qui a à construire sa place par manque de repères identificatoires.

La figure du donneur est teintée des projections de ces femmes. Tantôt mis à distance, tantôt reconnu pour son altruisme (supposé), globalement, le donneur est régulièrement entendu comme « un gentil monsieur qui a donné sa graine pour aider la famille ». Dans l'imaginaire de certaines femmes, le candidat donneur dispose de qualités intellectuelles et physiques et porte en lui des valeurs humanistes. Une représentation parfois idéalisée se construit donc autour de sa personne.

À l'inverse, il peut aussi être réduit à une « fiole de sperme » ou qualifié de « matière première ». Les mots utilisés parlent plutôt du don, et non de la personne, arguant ne pas le connaître et ne pouvant en dire plus. Dans tous les cas, ces femmes ne souhaitent pas le qualifier de « père », et à raison, s'agissant d'un géniteur. Elles peuvent aussi dire, simplement, qu'il s'agit

« d'un homme dont on ne sait rien », ce qui n'empêche pas sa fantasmatisation. Quel que soit le qualificatif employé pour parler du donneur anonyme, il vient dire quelque chose de la place qui lui est accordée psychiquement dans la tête des parents. Cela est transmis à l'enfant et c'est important, car, si tel n'était pas le cas, s'il n'était ni nommé ni identifié, au moins verbalement, si une place ne lui était pas faite psychiquement, il manquerait à l'enfant un élément important du puzzle constitutif de sa conception.

Citons aussi la possibilité pour les couples de femmes de réaliser ce que l'on appelle dans le jargon médical la « ROPA » (qui signifie « *Reception of Ovocytes from Partners* »). Il s'agit d'un don d'ovocytes entre partenaires. À l'heure actuelle, cette démarche est peu pratiquée et est souvent motivée par des motifs médicaux. Une maternité partagée qui croise les positions de chacune : sur le plan juridique, celle qui est considérée comme la mère biologique de l'enfant du fait de l'avoir mis au monde n'est pas liée génétiquement à son enfant. C'est sa partenaire qui l'est. Mais, dans l'après-coup de la naissance, elle est pourtant reconnue comme « le second parent ». Les enjeux intrapsychiques et intersubjectifs à l'œuvre ne sont pas sans effet pour ces femmes et *a fortiori* aussi pour l'enfant dans ce qui lui sera transmis.

Pour les couples d'hommes faisant appel à une mère porteuse, la rencontre avec cette femme matérialise un lien. Elle n'est pas uniquement fantasmée. Lorsqu'une agence à l'étranger a été l'intermédiaire entre le couple d'intention et la mère porteuse, l'investissement peut être minimal. Pour d'autres, quand la situation conduit à un contact régulier au cours de la grossesse, ces hommes peuvent investir une relation amicale avec cette femme et maintenir un contact bien après la naissance de l'enfant, sans pour autant lui attribuer une place de mère pour ce dernier. Parfois, c'est aussi un sentiment de redevabilité important qui surgit pour ces hommes.

De manière équivalente aux couples de femmes, nous observons chez les couples d'hommes que celui qui est le père biologique est souvent plus serein que son partenaire. La filiation biologique tend à rassurer. C'est aussi et surtout parce qu'elle est soutenue de la reconnaissance directe de la filiation juridique. En effet, à l'heure actuelle, les partenaires des pères biologiques impliqués dans une GPA doivent en passer par une adoption intrafamiliale pour l'établissement de la filiation légale. Cette insécurité juridique, qui sera vécue durant quelques mois, est à la source parfois d'une insécurité psychique. Elle n'entame pas pour autant le lien d'attachement. Malgré tout, les couples témoignent, dans l'après-coup, de la contenance apportée par la loi lorsque celle-ci vient reconnaître leur place de parents à part entière vis-à-vis de leur enfant.

Enfin, pour les femmes célibataires qui font le choix de fonder une famille à l'aide de la PMA, là aussi, quelque chose sera transmis à l'enfant. Dans leur situation particulière, son arrivée s'inscrit dans l'expression d'un désir qui leur est personnel, un désir qui n'est pas partagé et porté avec une ou un partenaire. La parthénogenèse n'étant pas possible au sein de l'espèce humaine, il y a à expliquer à l'enfant comment il a été conçu. Car ce dernier viendra, tôt ou tard, questionner sa mère en lui adressant : « pourquoi je n'ai pas de papa ? » ou « qui est cet homme grâce à qui aussi je suis là ? ».

La PMA... du côté des enfants

Avant de se raconter à soi-même son histoire, comme les adultes sont en capacité de le faire, les enfants ont à en entendre quelque chose de la part de leurs parents. Cette toile de fond composée des mots de l'autre est importante, car elle va constituer la base sur laquelle l'enfant, plus tard, construira son propre récit de vie. Pour aborder le vécu des enfants et l'enjeu de transmission de leur histoire lorsqu'ils sont issus de

la PMA, attardons-nous sur l'exemple des enfants qui grandissent en famille homoparentale.

En lui faisant part des conditions de sa naissance, c'est le déroulement du cheminement du couple parental qui se dévoile : de la rencontre du couple à sa naissance, en passant par le parcours PMA de ses parents, l'enfant accède à toute une série d'informations capitales qui lui permettent de se forger une représentation de ses origines. Les récits parlent de sentiments amoureux, du désir de fonder une famille, de l'impossibilité pour deux femmes ou deux hommes de faire un enfant ensemble, de la nécessité de recourir soit à un homme pour ses gamètes, soit à deux femmes (l'une pour ses gamètes, l'autre pour porter l'enfant) extérieures au couple parental, de la médicalisation de la procréation, du « ventre qui l'a porté », du recours éventuel à différents donneurs et donneuses anonymes en cas de fratrie, etc.

Concrètement, ce qui a souvent été entendu chez les femmes rencontrées peut se résumer par l'exemple suivant :

« Nous sommes deux femmes qui s'aiment très fort, mais deux femmes ne peuvent pas faire un bébé ensemble. Car pour faire un bébé, on a besoin de la graine d'une madame et de la graine d'un monsieur. Alors nous sommes allées à l'hôpital pour recourir à la graine d'un gentil monsieur. Il y a des messieurs qui donnent leur graine pour des familles, des parents qui ont envie d'un enfant très fort et qui ont besoin d'une graine. Cela peut être pour des couples de femmes comme nous, mais aussi pour des hommes et des femmes pour qui leurs graines ne fonctionnent pas ou parce qu'il n'y a pas de papa. Dans ces situations, on va à l'hôpital pour faire un bébé. Pour toi, on a reçu une graine d'un monsieur que l'on ne connaît pas, que l'on ne connaîtra jamais. Mais c'est grâce à lui que tu es là. On a mis la graine dans mon ventre, tu as grandi et tu es arrivé neuf mois plus tard et nous étions très heureuses ! »

Par ces mots, l'enfant peut entendre de ses parents que, d'une part, le désir du couple est à l'origine de sa naissance et que, d'autre part, c'est la rencontre entre un spermatozoïde et un ovule qui a permis sa création. Il est donc bien au fait de la façon « dont on fait les bébés ». Le travail qui persiste pour l'enfant est de composer avec le recours à un donneur de gamètes qui restera anonyme. Ce statut d'anonyme signifie que, dans la réalité, cet homme n'est pas connu et ne le sera jamais. Cela n'empêche pas qu'il soit présent dans le discours des parents et aussi dans leur imaginaire. Une représentation se forge autour de la personne du donneur ainsi que des intentions de son don. La manière dont les parents investissent le donneur n'est pas sans effet sur la manière dont l'enfant l'investit à son tour. Car, selon l'ouverture, la souplesse psychique des parents à aborder cette question, l'enfant souhaite en savoir quelque chose ou non. Sa « capacité de rêverie », pour reprendre l'expression de Corbett, dépendra de celle de ses parents.

L'expérience clinique montre que, sur le plan psychique, l'anonymisation du don n'empêche pas le travail de subjectivation du sujet. Il le complexifie, mais les productions imaginaires autour des origines sont présentes chez les enfants concernés. Ils sont donc en capacité d'entendre, de composer avec cette donnée et de l'intégrer. C'est en quelque sorte un élément de « structure » pour l'enfant. Malgré tout, ne perdons pas de vue qu'à l'heure actuelle, l'absence d'une recherche d'origines officielle fait défaut. L'accessibilité des tests ADN commandés en ligne constitue, à ce jour, la seule voie possible pour les jeunes désireux d'identifier leur géniteur.

Les différentes situations rencontrées nous éclairent quant au caractère dynamique et non prévisible des processus en jeu ainsi qu'à l'incidence que peut avoir la circulation d'une parole au sein de la famille à propos de cet homme et de son don. Donnons quelques exemples.

Ethan – Un géniteur à une juste place

Ethan fait de son mode de conception un état de fait et peu de questionnements sont présents chez lui à propos du donneur. Depuis sa naissance, ses parents lui ont régulièrement parlé de leur projet familial et des modalités de sa conception par PMA, transmettant une représentation positive, mais pas idéalisée, du don et du donneur. L'importance d'énoncer une parole autour de sa conception provient de leur désir d'être transparentes et de ne pas transformer ou censurer la réalité des faits. Elles peuvent facilement partager leurs fantaisies à propos de « ce gentil monsieur qui a donné sa graine ». Elles se disent curieuses de savoir à quoi il ressemble, s'interrogent sur les traits physiques qu'il partage peut-être avec leur fils et s'imaginent que la plupart des donneurs de sperme sont « des étudiants universitaires ». Elles expriment une déception à ne rien savoir de cet homme. Dans le même temps, elles ne souhaitent pas le rencontrer et encore moins qu'il entre dans la vie d'Ethan. Elles se disent néanmoins prêtes à accompagner leur fils dans des démarches si, un jour, une modification de la loi en vigueur actuellement le permettait et si, bien sûr, Ethan le désirait. Ethan, lui, ne semble pas spécialement intéressé par cette éventualité et se sent peu concerné par le débat politique médiatisé au cours des dernières années autour de la levée possible de l'anonymat des donneurs de sperme. Il considère le donneur comme un géniteur et il ne semble pas envahi par une multitude de questions à son égard.

Un récit des origines lui a donc été partagé et permet à Ethan de s'ancrer dans une histoire qui le précède, la double filiation maternelle étant intégrée. Le roman familial qu'il coconstruit avec ses parents est également facilement partageable en dehors de la cellule familiale. Ethan est à l'aise avec ce qui fait la particularité de sa famille : il a une maman et une Natou. Il peut dire qu'il n'a pas de papa. Et, lorsque ses camarades questionnent « qu'est-ce qu'une Natou ? », Ethan

répond sans détour qu'« une Natou, c'est un papa en fille ». Quel que soit son âge, jamais il n'a éprouvé le besoin d'en dire autre chose, de recourir à des stratégies d'évitement, comme nous l'avons parfois entendu chez d'autres enfants. En effet, ce qu'il vit, il le côtoie depuis sa naissance et cela fait donc office de norme et de normalité pour lui.

Renaud – Un donneur énigmatique

Depuis toujours, Renaud est au fait de la manière dont il a été conçu, ses parents lui ayant raconté son histoire. Très jeune, il pensait que soit on avait deux mères, soit un père et une mère. C'est au fur et à mesure du temps qu'il s'est rendu compte que la formation familiale dans laquelle il grandit n'est pas la norme, ce qu'il a rattaché à une certaine anormalité.

Ses parents ont toujours soutenu qu'à partir du moment où elles ont décidé de recourir à un donneur anonyme, elles n'envisageaient nullement l'intérêt de s'interroger à son sujet. La fantasmatisation à son égard est limitée et très peu partagée. Elles mesurent dans le même temps les implications de leur choix, énonçant que Renaud n'aura jamais accès à une partie de lui-même. Les signifiants à l'égard du donneur anonyme sont variables (géniteur, graine provenant de l'hôpital). Pour Renaud, par moments, il est un père potentiel dont il ne sait rien et qu'il ne rencontrera jamais. Parler du donneur en notre présence l'invite à exprimer le souhait de le rencontrer un jour, tout en indiquant l'impossibilité de cette réalité causée par la loi. À d'autres moments, il dit qu'une telle rencontre est inenvisageable, car elle serait source de « problèmes familiaux ». La loyauté à l'égard de ses parents serait alors éprouvée.

Les questionnements à l'encontre de sa famille, face à l'énigme qu'un enfant puisse être issu d'un couple de femmes, ont progressivement généré un malaise chez Renaud. Ressentant le besoin de se protéger, il formule des économies de vérité et peut attester ne

pas avoir de père, sans mentionner pour autant avoir une deuxième mère, qu'il présente souvent comme une marraine. Partager son intimité familiale à d'autres équivalait à un *coming out*. L'annonce semble vécue, à chaque fois, dans l'appréhension de la réaction de l'autre et dans le soulagement d'avoir nommé la situation lorsque l'accueil est favorable. La difficulté pour lui d'assumer sa situation familiale l'a parfois amené à imaginer une vie plus simple s'il avait eu un père. Malgré tout, cela ne l'empêche pas d'éprouver un sentiment d'appartenance à l'égard de la double filiation maternelle.

Adrien et Guillaume – Un vécu fraternel différencié

Issus de la même fratrie, Adrien et Guillaume accueillent singulièrement les messages adressés par leurs parents et construisent une trajectoire qui leur est particulière. Les parents ont toujours expliqué à leurs enfants leurs modalités de conception avec transparence. Au cours de nos entretiens, nous avons observé que le fil narratif qu'elles ont tiré s'est peut-être peu à peu transformé, n'offrant plus tout à fait les mêmes informations aux enfants. Le contenu en lui-même est sensiblement resté le même lorsqu'elles se sont adressées à Adrien puis à Guillaume. Cependant, la forme, la consistance et peut-être aussi l'importance accordée à ce discours se sont amoindries avec le temps. Autant, elles prenaient la mesure de la transmission des origines au moment de la naissance d'Adrien, autant, lors de la naissance de Guillaume, elles se disent prises par le quotidien, ne prenant plus le temps suffisant à mettre des mots sur la famille qu'elles ont formée.

Exprimant « ne jamais penser au donneur », l'absence de partage de fantaisies à l'égard du donneur n'est pas sans effet pour leur fils cadet. Autant Adrien semble au clair et détaché, accueillant son histoire de vie avec clairvoyance, autant Guillaume fait de la « question du père » une question existentielle sur laquelle il se construit. Adrien parle du donneur en termes de « géniteur », lui accordant une juste place

dans son histoire. Guillaume, lui, en parle en termes de « père » et il semble prendre une certaine place dans son imaginaire.

Dans le partage de leur vécu familial à l'extérieur de la cellule familiale, Adrien se montre pragmatique et en capacité de partager les choses sans détour : il a deux mamans et pas de papa. Guillaume, lui, a déjà eu recours à des stratégies pour justifier l'absence d'un père au sein de la famille en disant que ce dernier est mort. Il le fait donc exister à sa manière. Peut-être est-ce aussi en réponse au besoin, présent chez lui, de se protéger d'une éventuelle stigmatisation.

Les familles issues de la GPA

La gestation pour autrui, communément appelée « GPA », est l'une des déclinaisons de la procréation médicalement assistée. Bouleversant nos représentations du « faire famille », elle est une pratique controversée pour laquelle le législateur belge maintient, toujours à l'heure actuelle, le vide juridique. Ni interdite ni autorisée, la GPA est pourtant une pratique réelle. Les demandes adressées à des centres PMA restent cependant marginales. Cela n'empêche pas certains centres, sensibles à la demande, d'ériger leur propre charte éthique afin d'offrir un accompagnement qualitatif aux personnes désireuses de faire appel à une mère porteuse.

La différence centrale entre la PMA et la GPA repose sur l'absence d'une anonymisation pour la mère porteuse. Le fait de composer avec les tiers palliant la capacité procréative du couple d'intention – hétérosexuel ou homosexuel – va s'inscrire dans un faisceau de liens qui se crée autour de la venue de l'enfant. Françoise Cailleau en Belgique ou Kévin Lavoie au Québec offrent des analyses cliniques pointues du phénomène et ils mettent en évidence le processus relationnel et humain au cœur de ce projet parental à plusieurs. La reconnaissance de la place de chacun est primordiale. Cailleau relève un entremêlement de différentes matrices – corporelle, relationnelle, psychique, symbolique et culturelle – dont les fonctions sont de contenir, de reconnaître, de valider le projet parental, d'éprouver un sentiment de légitimité.

En effet, l'absence d'un soutien législatif suscite une grande anxiété pour les parents d'intention qui ont besoin de la garantie de ne pas se sentir dépossédés de leur projet parental au cours du processus. Un bricolage juridique est à construire pour chaque situation. Par ailleurs, la confiance est capitale entre les

différentes parties, le dialogue se doit d'être constant.

La GPA implique pour les couples d'intention un aménagement inédit de l'expérience du devenir parent. L'expérience est aussi à construire et à découvrir pas à pas pour la femme qui offre son corps le temps d'une grossesse. Françoise Cailleau dit que la gestation pour autrui « implique une circulation des gamètes, des parents d'intention vers la mère porteuse et, à la naissance, une circulation de l'enfant, de la mère porteuse vers les parents d'intention ». Mais comment « faire corps », créer le lien avec son enfant lorsqu'il grandit dans le ventre d'une autre femme ? Le tissage relationnel qui va se construire au fur et à mesure de l'avancement du projet participe de la trame sur laquelle va débiter le récit originel de l'enfant ainsi conçu. Cela engage, sécurise et porte l'enfant. Il sera en effet primordial pour ce dernier que chacune des étapes franchies soit présente dans le discours parental lorsqu'il s'agira de répondre à ses questions sur les conditions de sa naissance.

Du désir parental, de la conception-fécondation et de la gestation, selon la psychanalyste Veuillet-Combiér, il y a à en dire quelque chose à l'enfant. Cette auteure insiste sur le fait que, si l'un de ces éléments est évincé, l'enfant risque de se retrouver dans une impasse psychique du fait de comporter des « trous » dans les représentations de son histoire. Elle dit aussi qu'il est fondamental de ne pas réduire l'enfant né par GPA – nous dirions par PMA plus généralement – aux modalités de sa conception : « ce qui importe avant tout, c'est qu'il ait la possibilité de se représenter né du désir parental, car ce qu'il cherche, le plus souvent, c'est la garantie de l'amour qu'on lui porte ».

Dès lors, lorsque l'enfant s'interroge et adresse à ses parents « comment ai-je été fait ? », il ne cherche pas à prendre connaissance d'explications fonctionnelles, il cherche à entendre qu'il est issu d'une rencontre d'amour. Le récit va donc dépendre de ce que les parents seront en capacité de transmettre et de ce

que l'enfant, à son tour, pourra en entendre et en comprendre. Cela fera trace singulièrement dans son psychisme. Les mots transmis participeront à la construction de ses représentations imaginaires en matière de procréation et de filiation et le guideront dans la suite de sa vie dans la compréhension du monde qui l'entoure et des personnes qui le composent.

Les familles issues de l'adoption

Pour les familles issues de l'adoption, l'enjeu de construire et de transmettre un récit des origines est tout aussi capital. Les parents ont à faire sien un enfant venu d'ailleurs... et réciproquement. Car l'enfant a aussi à adopter ses parents (mais cet enjeu est aussi valable lorsque l'enfant est issu biologiquement de ses parents). Il a également à composer avec le choix posé par sa mère de naissance (ou ses parents de naissance lorsqu'il s'agit d'un couple) de le confier à d'autres, de penser à un autre projet de vie que de poursuivre leur chemin de vie ensemble. Il y a une rupture de filiation qui est irrévocable dans le cas de l'adoption plénière. C'est un choix qui engage pleinement la responsabilité de celui ou ceux qui le posent.

Pour les parents adoptifs, en amont de la rencontre avec celui qui deviendra leur enfant, il y a à renoncer à une procréation naturelle pour les couples hétérosexuels ou à composer avec l'infertilité du couple constitué pour les couples homosexuels. Dans les deux cas de figure, l'enfant ne sera pas lié par le sang. Il y aura alors à compter comme familial un enfant qui a été conçu par d'autres et l'affiliation à celui-ci impliquera aussi de faire sienne son histoire à lui. L'inscrire dans la filiation juridique ne suffit pas. Une grande souplesse psychique des parents adoptifs est indispensable pour assurer une adoptabilité affective de l'enfant.

Dans le cas de l'enfant adopté, deux questions vont marquer son existence : « pourquoi j'ai été confié à

l'adoption ? » et « pourquoi mes parents m'ont-ils adopté ? ». Les éléments de réponse apportés à ces questionnements existentiels de l'enfant vont constituer le maillage fondamental sur lequel va reposer le récit de ses origines. Au plus l'enfant pourra donner sens aux choix qui ont été ceux des adultes concernés par le projet d'adoption, au plus il pourra intégrer son histoire de vie et la faire sienne. L'enjeu de la transmission de son histoire est important. Répondre avec justesse à ces deux questions participe à nouer les deux histoires, celle de l'enfant et des parents, qui préexistent à leur rencontre, offrant une contenance à la poursuite de l'aventure familiale ensemble.

Contrairement aux enfants issus de la PMA par donneur anonyme, l'enfant adopté sera un jour en capacité d'effectuer une recherche d'origines si tel est son souhait, la loi l'autorisant. Ce droit de l'enfant est une protection nécessaire pour lui-même. Et le fait que l'accouchement sous X ne soit pas autorisé en Belgique y participe grandement lorsqu'il s'agit d'une adoption interne. Pour les adoptions internationales, le chemin vers la recherche d'origines peut s'avérer parfois plus périlleux. Selon la réglementation en vigueur dans les pays concernés et le contexte de mise en adoption, il n'est pas toujours aisé d'obtenir les informations recherchées. La transmission de l'histoire de l'enfant au moment de la concrétisation du projet d'adoption n'est d'ailleurs pas toujours garantie.

Les familles d'accueil

Lorsqu'un enfant est placé en famille d'accueil, c'est dans le but de répondre à un besoin protectionnel pour sa personne en lien avec son système familial d'origine. Autrement dit, il y a la nécessité, pour sa sécurité, de l'extraire *a priori* temporairement de son environnement familial. Différentes mesures existent en Belgique qui se distinguent notamment par leur temporalité : l'enfant peut en effet être placé temporairement au sein d'une famille d'accueil d'urgence pour un court séjour.

Il peut aussi être placé à moyen terme ou à long terme lorsque le placement le justifie.

Des liens d'attachement et d'affiliation se créent avec les accueillants pour l'enfant qui est placé à long terme en famille d'accueil. Petit à petit, ils deviennent des repères stables et sécurisants et lui offrent la contenance nécessaire pour continuer à grandir. Dans le cas de figure où les parents d'origine désinvestissent le lien à l'enfant et que la réparation du lien n'est pas envisagée ou envisageable, le système actuel de révision annuelle du placement de l'enfant interroge l'importance accordée aux origines biologiques en dépit du lien affectif qui s'est coconstruit avec les parents d'accueil. Son sentiment d'appartenance à ce nouveau groupe familial est dès lors, chaque année, remis sous la sellette de la justice.

Est-ce véritablement dans l'intérêt de l'enfant de maintenir le lien filiatif originel si ce dernier se réduit à une filiation symbolique qui n'est pas investie psychiquement ? Dans la construction identitaire de l'enfant, quelles peuvent être les traces laissées par les discontinuités des liens qui tapissent sa trajectoire de vie ? Quand la perspective d'y rester durablement est présente, comment peut-il se sentir pleinement appartenir à la famille d'accueil en restant attaché symboliquement à sa famille d'origine ? Ce sont sans doute des questions à ouvrir au cas par cas. Nous pensons que les réponses à y apporter offriront certainement à l'enfant davantage de stabilité.

Les défis de demain ?

La complexité des récits à l'œuvre au sein des modèles familiaux existants exemplifie l'utilité de dire et de (se) raconter son histoire pour le sujet. Prendre connaissance de ses origines est incontournable et répond à un désir de connaissance et à un besoin de construction interne. À ce titre, les recherches d'origines, possibles dans le cadre de l'adoption, sont précieuses

pour le sujet. Rendues inaccessibles dans le cadre de la procréation médicalement assistée lorsque des dons anonymes sont concernés, l'absence d'un cadre législatif en la matière continue de poser question. L'anonymisation du don n'empêche pas le processus de subjectivation de l'enfant. Il bafoue néanmoins ses droits à connaître ses origines et laisse les parents parfois dans un certain désarroi, en perte de repères, essayant de composer vaille que vaille dans l'après-coup avec le choix qu'ils ont posé en conscience. La responsabilité de la société est engagée vis-à-vis de ces enfants et se doit d'offrir un cadre satisfaisant pour ces familles. Dans le même temps, cela interroge la place accordée à l'origine biologique d'un enfant dans son histoire de vie. Il y a matière à poursuivre une réflexion de fond dans l'intérêt de tous.

Les effets cliniques d'un retour aux origines

Psychiquement, des événements du passé peuvent côtoyer des événements du présent. Le travail clinique avec des patients donne accès à l'absence de temporalité dans l'inconscient, le rapport au temps n'étant pas linéaire. L'organisation temporelle des événements par le récit va se construire et peut s'avérer structurante pour le sujet en recherche identitaire.

Au travers du travail psychothérapeutique, les patients nous enseignent ce que la transmission – ou l'absence de transmission – de l'histoire peut avoir comme incidence dans leur vie. Deux récits invitent à la réflexion sur le retour aux origines et les effets à se raconter à soi-même. Le premier témoigne des effets d'une absence de symbolisation qui le conduit à une série de passages à l'acte pour se sentir exister. Le second, quant à lui, permet de saisir que la modification du récit fictionnel des origines implique la nécessité d'une quête originelle pour reconstruire une narration de soi au plus près des faits de la réalité.

Trou dans la trame narrative

La trentaine bien engagée, Monsieur Dupont dépose en consultation dès le premier entretien les mots suivants : « Je ne sais pas qui je suis. » Le travail psychothérapeutique au long cours qu'il mènera est amorcé à la suite d'une série de passages à l'acte répréhensibles qu'il commet au cours des mois précédant la rencontre thérapeutique. Le symptôme qu'il présente vient signifier ce sentiment profondément ancré en lui de ne pas se sentir suffisamment exister, d'avoir l'impression d'être transparent aux yeux des autres, de ne pas non plus toujours se sentir suffisamment considéré en tant qu'individu. Les passages à l'acte se sont enchaînés,

multipliés, accélérés au point de ne pouvoir les arrêter par lui-même. C'est son arrestation par la police qui fera office d'électrochoc et le conduit à s'engager dans un processus thérapeutique pour y donner sens, pour tenter de comprendre son mal-être.

En remontant le fil de son histoire jusqu'à l'origine de sa naissance, ce patient va mettre en mots ce qui est au cœur de sa souffrance. Confié à une pouponnière lors des premiers mois de sa vie, Monsieur Dupont est adopté à l'âge d'un an par ceux qui deviendront ses parents. Ces derniers, à l'époque, ne semblent pas mesurer l'importance de lui en dire quelque chose et c'est à l'adolescence qu'il apprend avoir été adopté lorsqu'il était bébé. Évoluant dans un environnement familial qu'il décrit comme étant peu chaleureux, il peine à trouver sa place, ne se sentant pas toujours considéré avec justesse. Une blessure narcissique liée à une réaction de rejet de son père mourant va, semble-t-il, rouvrir d'autres blessures plus profondément ancrées. C'est à partir de ce moment charnière que sa souffrance va s'exprimer par les agirs qu'il présente.

Au plus des expériences se répètent compulsivement, au plus elles concernent des expériences très précoces qui échappent à un travail de « synthèse », c'est-à-dire des expériences qui n'ont pas été intégrées dans la trame de la subjectivité. Le symptôme a une mémoire, il porte en lui la trace d'événements de l'histoire passée du sujet. Ce qui fait la psychopathologie, c'est la souffrance inhérente à ce souvenir mnésique, à cette « réminiscence ». L'absence de mots venant donner sens à son existence est prégnante et le travail thérapeutique dans lequel il va s'engager a rempli cette fonction-là : se remémorer, ramener à la conscience dans le but de métaboliser ses expériences. Ce travail peut pallier et venir border les trous. Il participe alors à la construction d'un récit au départ de ce qui est accessible à la pensée pour le sujet et les hypothèses que le thérapeute peut alors formuler et renvoyer au

patient peuvent initier un nouveau tissage, un travail d'appropriation de l'histoire. La symbolisation en passe par un autre. Cela peut aussi être un thérapeute quand ce travail n'a pas été effectué à l'origine par un parent/preneur de soin, ce qui semble avoir été le cas pour Monsieur Dupont. En somme, un travail d'interprétation et de traduction des éprouvés se réalise dans l'après-coup et les resitue à leur juste place.

Roussillon a cette formule qui dit que « l'on souffre du non[-]approprié de l'histoire, on guérit en l'intégrant ». Il est question de cela dans l'histoire de Monsieur Dupont. Parler de son histoire, s'entendre raconter son parcours de vie, cela semble lui offrir la possibilité de modifier son rapport à son expérience de vie. Les mots l'aident à construire des représentations des expériences passées qui lui sont douloureuses. Les passages à l'acte ne reprendront pas, du moins ce qui était à l'origine de « cette impulsion à ses dépens » ne semble plus s'inscrire dans une nécessité d'agir dans la réalité. Le retour aux origines par le récit de soi et la reconnaissance de son vécu accueilli avec bienveillance semblent faire trace autrement.

Effondrement du récit fictionnel

Quand le récit des origines se modifie soudainement, sans crier gare, c'est la survie psychique du sujet qui oriente la voie d'une quête identitaire afin d'avoir accès à la vérité. À l'aube de ses 50 ans, Monsieur Laurent apprend, lors d'une réunion familiale, que son père qu'il pensait décédé accidentellement avant sa naissance n'est autre qu'un membre de sa famille, en l'occurrence, l'un de ses oncles. L'annonce est effectuée par ses cousins et cousines, les enfants de l'oncle en question. Ces derniers ont appris la nouvelle de la part de leur mère quelques mois auparavant qui, à la suite du décès de son mari, décide de partager ce secret à ses enfants. Estimant à leur tour important que Monsieur Laurent soit informé de la vérité sur ses origines, ils décident de lever le voile sur ce secret de famille.

Le rôle des professionnels ?

Lorsque Monsieur Laurent prend connaissance de cette révélation, le récit fictionnel de son histoire s'effondre. Un besoin irrépressible de donner du sens à ce qu'il vient d'apprendre et une manière d'intégrer cette nouvelle information qui transforme son récit original le conduisent à mener l'enquête auprès de tous les membres de son entourage familial. Dans l'idée de reconstituer le puzzle de son histoire, Monsieur Laurent décide d'aller à la rencontre de ses proches en les prenant à témoin de son histoire de vie. Il souhaite faire la lumière sur ses origines. S'entendre répéter l'histoire, encore et encore, semble nécessaire, comme si la répétition permettait l'intégration, voire peut-être l'acceptation de cette nouvelle réalité.

Le travail thérapeutique, qui surgit dans l'après-coup de sa quête d'informations autour des conditions de sa naissance, va consister à mettre de l'ordre, à donner du sens à cette impulsion qui avait jailli en lui de résoudre l'énigme des origines, si tant est que cela soit possible. La reconstruction de son récit de vie n'est pas sans douleur. Elle est une nécessité pour ne pas vaciller, mais l'énergie psychique à déployer est importante pour lui. Tel un travail d'archéologue, il ressent le besoin de dépoussiérer le passé, de mettre à jour les faits tels qu'ils se sont produits pour éclairer le présent. Car, pour comprendre qui il est, pour se situer au sein de sa famille, il a besoin de connaître d'où il provient. Petit à petit, au cours de son travail thérapeutique, il (re)lie des éléments du présent et du passé.

Se raconter à soi-même n'est pas chose aisée et ne se réalise pas à n'importe quel moment de l'existence. Souvent, le récit va s'ancrer dans un instant donné où le sujet est invité à se questionner sur lui-même. Ce n'est pas sans effet et des mouvements psychiques peuvent s'éprouver. Les professionnels au contact de ces personnes ont un rôle à jouer dans la mise en sens du récit déployé par le sujet et ce n'est pas nécessairement l'apanage du psychologue. Tout professionnel de la relation d'aide est susceptible d'initier l'expression d'une parole singulière chez un sujet. Parfois, un geste ou une réponse, perçu anodin pour celui ou celle qui l'énonce, peut avoir un effet important pour celui qui s'est senti écouté, entendu et reconnu dans son existence.

Le travail auprès des familles recèle d'innombrables exemples. Ceux que nous partageons ne sont pas exhaustifs. Ils ont valeur à donner de l'importance aux gestes des uns et des autres qui travaillent dans le social, qui engagent leur personne dans les relations professionnelles qu'ils tissent avec les familles, les individus avec lesquels ils sont en contact.

Des naissances confinées

Si l'on pense à la crise sanitaire, de nombreuses naissances ont par exemple eu lieu de manière inédite lors d'un confinement sans précédent. Le portage par le social de ses bébés et de leurs parents a été, pour la plupart, et notamment au début de la pandémie, sujet à de nombreuses restrictions et adaptations. Des (nouvelles) familles se sont construites avec la particularité de n'avoir pas eu la possibilité de présenter leur bébé à leur entourage comme il est de coutume de le faire dans notre société. Les codes culturels ont

été ébranlés, les liens se sont noués autrement et les histoires racontées ont été colorées du contexte dans lequel elles ont pris place. Cela n'a pas empêché, tant que faire se peut, les professionnels des équipes médicales, et du nursing en particulier, d'accompagner ces familles, d'avoir été les témoins privilégiés de ces naissances confinées et d'avoir aussi été le relais précieux entre ce qui se vivait au-dedans et au-dehors de la structure hospitalière.

Une migration forcée

Si l'on pense à la guerre en Ukraine qui s'est déclarée deux ans plus tard, la vague de migration forcée de nombreuses familles a bouleversé leur existence. Leur accueil en Belgique, par des professionnels, mais également de nombreux anonymes bénévoles souhaitant aider à leur manière, participe à contenir des expériences porteuses de traumatisme et à autoriser ces histoires douloureuses à s'exprimer. Il ne fut pas rare que des assistantes sociales se retrouvent en première ligne pour aider des familles dans leurs démarches d'intégration sociale ou que des instituteurs accueillent en cours d'année des enfants ou des adolescents ukrainiens dans leur classe. Se sentant reconnus dans leur statut de réfugié, ces individus ont pu prendre une place, créer de nouveaux liens et poursuivre leur trajectoire de vie malgré le bouleversement traversé. La permanence de soi est rendue possible grâce à l'accueil de son histoire singulière par l'autre en dépit du surgissement de ce changement de vie radical et non choisi.

Un passage en institution

Dans un tout autre cadre, des enfants qui sont institutionnalisés (pouponnières, centres d'hébergement pour enfants, SRJ, etc.), car il n'est pas possible pour leurs parents d'en prendre soin, sont pris en charge par des professionnels (puéricultrices, éducateurs ou

encore instituteurs) qui vont jouer un rôle dans leur développement, mais aussi dans la transmission de leur histoire. Confectionné par les professionnels, le carnet de l'enfant constitue une trace de son passage au sein de la structure qui fait partie de son histoire. Ce support à la narration est une aide importante pour l'enfant à qui les professionnels l'adressent. Quelles que soient la durée et la suite donnée au trajet institutionnel de l'enfant, le témoignage des professionnels qui ont pris soin de lui matérialise son expérience de vie, lui donne sens, durant ce temps intermédiaire – plus ou moins long – où l'enfant ne vit plus au sein de son environnement familial. Ce carnet suivra l'enfant et participe d'une transmission essentielle pour sa vie.

Un corps blessé

Lorsque le corps se trouve écorché à la suite d'un accident ou plus dramatiquement encore traumatisé à la suite d'un attentat, comme l'ont été les victimes des attaques commises à Bruxelles il y a quelques années, les kinésithérapeutes ou les ergothérapeutes ont pour mission de prendre soin des blessures manifestes du corps. Ce long travail offre aussi, en parallèle d'un travail psychothérapeutique, une reconnaissance de l'événement vécu qui se marque durablement dans le corps. Les professionnels concernés sont en première ligne de la souffrance vécue. Les confidences qui accompagnent l'attention accordée au corps ne sont pas rares. Elles mobilisent le professionnel et le patient dans une relation qui contribue à la reconnaissance du trauma ainsi qu'au sens renouvelé donné à l'existence.

Une fin de vie accompagnée

Un infirmier qui accompagne un patient en soins palliatifs après avoir traversé l'expérience de la maladie devient le témoin d'une existence passée et présente. Il prend soin de la douleur éprouvée dans le corps, mais il peut aussi être celui qui accueille les souhaits

d'un patient isolé qui supporte la solitude des derniers instants. Il peut représenter un soutien aux familles qui vivent la perte d'un être cher. Il devient un relais nécessaire et un appui important pour les membres d'une famille concernée par cette étape de la vie particulière, dans ce temps charnière où les transmissions intergénérationnelles sont à l'œuvre.

Une expression de soi théâtrale

Hormis les professionnels du social, n'oublions pas aussi ceux qui travaillent avec des jeunes dans l'expression de soi. Le microcosme du monde du théâtre, par exemple, constitue un lieu de rencontre, de mise en lien propice à se raconter. Des ateliers d'expression corporelle, d'écriture de textes ou encore de psychodrames sont des outils précieux pour libérer une parole, pour se livrer à d'autres, pour s'autoriser à dévoiler des difficultés familiales qui peinent à se dire, mais qui trouvent un accueil bienveillant dans ce cadre d'expression. Le jeune qui en éprouve l'expérience peut en transformer son rapport à soi et son rapport à son histoire. La relire autrement.

Une histoire toujours à remettre sur le métier

Comme le dit le poète autrichien Rainer Maria Rilke : « Nous naissons, pour ainsi dire, provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après coup, et chaque jour plus définitivement. » Pour le sujet, sa propre origine ne peut se matérialiser que dans l'après-coup au travers du récit de soi qui ne cesse d'évoluer au cours du temps.

L'environnement familial reste premier pour une transmission de son histoire à l'enfant, lui offrant la possibilité d'en prendre connaissance, de l'accueillir et de la faire sienne. La diversité et la complexité des récits à l'œuvre au sein des modèles familiaux existants engagent aussi notre responsabilité collective. Notre engagement en tant que professionnels en appelle à accompagner, à accueillir une parole ou un acte qui interroge, qui tisse l'histoire du sujet, afin de laisser ouverte la voie de l'élaboration.

Également penser l'importance que l'on peut accorder ou non à l'origine biologique de l'enfant et la place qu'elle peut supposément prendre dans l'histoire de vie du sujet. Il y a matière à poursuivre une réflexion de fond dans l'intérêt de tous.

Bibliographie

- Atlan H., *L'utérus artificiel*, Édition du Seuil, 2005.
- Bonetti M., de Gaulejac V., *L'individu, produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet. Je et moi, les émois du je. Questions sur l'individualisme*, 1988, p. 55-63.
- Cailleau F., « Dialogique de la filiation et de la parentalité dans la gestation pour autrui : création d'un modèle matriciel paradigmatique », *Le Carnet PSY*, n° 172(5), 2013, p. 24-28.
- Coopman A., Janssen, C., « La narration de soi en groupe : le récit comme tissage du lien social », *Cahiers de psychologie clinique*, n° 34, 2010, p. 119-134.
- de Vigan D., *Rien ne s'oppose à la nuit*, JC Lattès, 2011.
- Ernaux A., <https://www.annie-ernaux.org/fr/22-2/>.
- Golse B., *Le développement affectif et intellectuel de l'enfant : compléments sur l'émergence du langage*, Elsevier Masson, 2011.
- Golse B., « Filiation, narrativité et interactions précoces », *Spirale*, n° 84(4), 2017, p. 77-86.
- Golse B., Missonnier S., *Récit, attachement et psychanalyse*, Érès, 2013.
- Guyotat J., Bordarier V., *Mort/naissance et filiation : études de psychopathologie sur le lien de filiation*, Elsevier Masson, 1980.
- Heenen-Wolff S., *Homosexualités et stigmatisation*, PUF, 2010.
- Heenen-Wolff S., Moget E., « Homoparentalité et sexualité », *Cahiers de psychologie clinique*, n° 37, 2011, p. 231-245.
- Laplanche J., *Sexual. La sexualité élargie au sens freudien*, PUF, 2007.
- Lavoie K., « Les maternités assistées par gestation pour autrui ou par don d'ovules : un modèle compréhensif », *Recherches familiales*, n° 20, 2023, p. 41-53.
- Legrand M., « Raconter son histoire », *Les récits de vie*, Sciences humaines (Auxerre), n° 102, 2000, p. 22-27.
- Mathieu G., *Le secret des origines en droit de la filiation*, Kluwer België, 2014.
- Mathieu G., *Le droit de connaître ses origines : un droit fondamental*, Institut européen de bioéthique [site en ligne], 2016.
- Moget E., *Deux femmes, un donneur anonyme, l'enfant issu des techniques de procréation médicalement assistée. Aspects représentatifs, narratifs et filiatifs d'un certain type de familles contemporaines*, thèse de doctorat en psychologie clinique, Louvain-la-Neuve, UCL, 2019.
- Moget E., Gratton E., « Document II : récit des origines et identité narrative au sein des familles homoparentales », *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 12, 2022, p. 503-534.
- Moget E., Heenen-Wolff S., Chapitre 9. « Une famille (pas) comme les autres : grandir avec "deux mères" ou "deux pères" », in I. Roskam éd., *Stress et défis de la parentalité : thématiques contemporaines* (p. 189-206), De Boeck Supérieur, 2015.
- Moget E., Heenen-Wolff S., « Analyse du fonctionnement psychique d'enfants grandissant avec un couple de femmes », *Enfances Familles Générations* [en ligne], n° 23, 2015, mis en ligne le 15 novembre 2015. URL : <http://journals.openedition.org/efg/316>.
- Prieur N., « La transmission de l'origine dans les nouvelles formes de filiation », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 1, 2007, p. 175-191.
- Prieur N., « Origines, parenté et filiation : perspectives et risques », *Le Journal des psychologues*, n° 292, 2011, p. 35-42.
- Reeves H., <https://www.hubertreeves.info/>.
- Roussillon R., « Historicité et mémoire subjective. La troisième trace », *Cliniques méditerranéennes*, n° 1, 2003, p. 127-144.
- Roussillon R., « On souffre du non-approprié de l'histoire : on guérit en l'intégrant », *Le Carnet PSY*, n° 9, 2012, p. 36-41.
- Vargas-Thils M., « Récit de vie et construction de soi chez l'individu social contemporain », *Les Politiques sociales*, n° 1-2, 2013, p. 86-101.
- Vuillet-Comber C., « Gestation pour autrui, roman des origines et triple scène », *Dialogue*, n° 215(1), 2017, p. 53-63.

Pour approfondir le sujet

-  · Quel devenir pour les enfants issus de la procréation médicalement assistée ?, avec François Ansermet
 - La difficulté de penser la procréation assistée, avec François Ansermet
 - En tant que professionnel, comment nommer les parents d'un enfant de couple homosexuel?, avec Daniel Coum
 - La transmission à l'épreuve de «l'Ex-il», avec Abdessalem Yahyaoui
 - Garder ses racines en situation d'immigration, avec Abdessalem Yahyaoui
 - Accompagner la fratrie en cas de décès périnatal, avec Pascale Gustin
 - ...
-
-  · La nécessité de parler aux bébés, Annette Watillon-Naveau
 - Accueillir la vie en temps de pandémie, Pascale Gustin
 - La parentalité désorientée, mal du XXIe siècle ?, Ludovic Gadeau
 - Le deuil périnatal, Marie-José Soubieux
 - ...
-
-  · De l'enfant rêvé à l'enfant réel
 - ...
-
-  · Accueillir la vie en temps de pandémie
 - ...

Temps d'Arrêt / Lectures

Dernier parus

77. Pour une hospitalité périnatale.

Sylvain Missonnier

78. Travailler ensemble en institution.

Christine Vander Borghit*

79. La violence envers les enfants, approche transculturelle.

Marie Rose Moro*

80. Rites de virilité à l'adolescence.

David Le Breton

81. La nécessité de parler aux bébés.

Annette Watillon-Naveau

82. Cet art qui éduque.

Alain Kerlan et Samia Langar*

83. Développement et troubles de l'enfant. 1-4 ans

Marie-Paule Durieux

84. TDAH - Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Rita Sferrazza

85. Introduire l'enfant au social.

Marie Masson

86. Peut-on encore toucher les enfants aujourd'hui ?

Pierre Delion

87. Corps et adolescence.

David Le Breton

88. La violence conjugale frappe les enfants.

Christine Frisch-Desmarez*

89. La violence de jeunes : punir ou éduquer ?

Véronique Le Goaziou*

90. L'évolution des savoirs sur la parentalité. Gérard Neyrand

91. Les risques d'une éducation sans peine

Jean-Pierre Lebrun

92. La vitalité relationnelle du bébé. Graciela C. Crespin

93. Prendre soin du bébé placé. Geneviève Bruwier*

94. Les trésors de l'ennui.

Sophie Marinopoulos

95. Prévenir la violence par la discussion à visée philosophique.

Michel Tozzi

96. Coopérer autour des écrans. Pascal Minotte

97. Les jeunes, la sexualité et la violence. Véronique Le Goaziou

98. Evolution du traitement des ruptures familiales.

Benoît Bastard

99. L'attachement, un lien revisité à l'adolescence.

Lauriane Vulliez-Coady, Frédéric Atger et Claire Lamas

100. Prévenir la maltraitance. Vincent Magos

101. Du déclin au réveil de l'intérêt général.

Dany-Robert Dufour

102. La parentalité aujourd'hui fragilisée.

Gérard Neyrand*

103. L'attention à l'autre.

Denis Mellier*

104. Jeunes et radicalisations. David Le Breton

105. Le harcèlement virtuel. Angélique Gozlan

106. Le deuil prénatal.

Marie-José Soubieux, Jessica Shulz

107. Prévenir la négligence.

Claire Meersseman

108. A l'adolescence, s'engager pour exister. Marie Rose Moro

109. Le secret professionnel, fondement de la relation d'aide et d'écoute. Claire Meersseman, André Donnet, Françoise Dubois, Cécile Guilbau*

110. La portée du langage.

Véronique Rey, Christina Romain, Sonia DeMartino, Jean-Louis Deveze

111. Etre porté pour grandir. Pierre Delion*

112. Le travail social animé par la « volonté artistique ».

David Puaud

113. Quand la violence se joue au féminin. Véronique Le Goaziou

114. Résister à l'alcoçratie - Rester humain dans nos métiers et dans nos vies. Vincent Magos

115. Mères et bébés en errance migratoire. Christine Davoudian

116. Faire famille au temps du confinement et en sortir...

Daniel Coum

117. Challenges numériques sur les réseaux sociaux. Marion Haza, Thomas Rohmer

118. La découverte sensorielle et émotionnelle du bébé.

Ayala Borghini

119. Rire... et grandir.

David Le Breton

120. Adolescence en temps de Covid-19 entre crise-passions et crispations. Aurore Mairy

121. Ensauvagement du monde, violence des jeunes.

Danièle Epstein

122. Accueillir la vie en temps de pandémie. Pascale Gustin

123. L'entrée dans le langage. Jean-Claude Quentel

124. Naître et grandir.

acques Gélis

125. La parentalité désorientée Mal du XXI^e siècle ?

Ludovic Gadeau

126. Puissance de l'imaginaire à l'adolescence. Ivan Darrault-Harris

127. Quand la parole déconfiné, Pascal Kayaert

128. Covid-19 : l'impact sur la santé mentale des jeunes.

Sophie Maes*

129. Le monde de l'enfance après un an de crise sanitaire.

Pierre Delion

130. Comme une tombe. Le silence de l'inceste.

Anne-Françoise Dahin

131. Maltraitance institutionnelle en temps de crise.

Emmanuel de Becker

132. L'adolescence à l'ère du virtuel. Xanthie Vlachopoulou

133. Accompagner le parent porteur de handicap. Drina Candilis-Huisman

134. Penser l'incestuel, la confusion des places.

Dominique Klopfert*

135. Quand l'écran fait écran à la relation parent-enfant. Olivier Duris

136. Le dehors, un terreau fertile pour grandir. Marie Masson*

137. Accueillir les enfants migrants et leurs parents. Marie Rose Moro

138. La parentalité positive à l'épreuve de la vraie vie.

Ludovic Gadeau

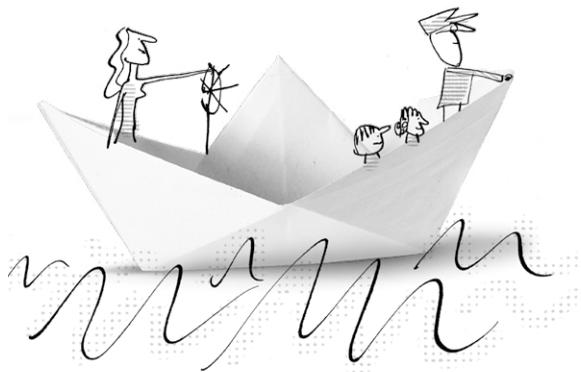
139. Enfants connectés, parents déboussolés. Marion Haza-Pery, Thomas Rohmer

140. Repenser la place des pères. Christine Castelain Meunier

* Ouvrage épuisé.

Découvrez toute la collection Temps d'Arrêt et retrouvez nos auteurs sur yapaka.be pour des entretiens vidéo, conférences en ligne, ...

ÊTRE PARENTS, C'EST...



Une série de **PODCAST**
diffusés sur toutes les
plateformes de podcast.

Tous les 15 jours, un nouvel épisode dans lequel un parent témoigne de ce qui l'a aidé dans les moments difficiles de sa vie de parent : doutes, émerveillements, appuis de l'entourage... sont au rendez-vous.

Une collaboration entre yapaka.be [ligueur](http://ligueur.be)

Nabu, livre son expérience de maman d'un petit garçon en situation de migration ; Laila raconte tout en humour son quotidien avec ses trois adolescentes; Sébastien évoque ses questionnement de papa solo ; Jana partage le chamboulement vécu au moment de la naissance de sa fille ...

Podcasts

Episode 12 - Emmanuelle

▶ 0:00 / 9:43 ◀ ⋮

Emmanuelle, maman d'une petite fille atteinte de la trisomie 21 nous confie son parcours, l'importance de la dynamique familiale dans son projet de parentalité. Elle nous livre aussi les embuches rencontrées quand on est parent d'un enfant porteur de handicap, mais surtout tous les moments de joie.

Episode 11 - Xavière

▶ 0:00 / 11:13 ◀ ⋮

Dans cet épisode, Xavière nous partage sans tabou, son vécu de maman d'une jeune fille ayant vécu une transition de genre. Avec beaucoup de sensibilité, elle nous plonge dans les questionnements et aussi les craintes liées à la transidentité de sa fille. Elle évoque aussi le soutien dont sa famille a bénéficié et son trajet de parent dans cette expérience de vie.



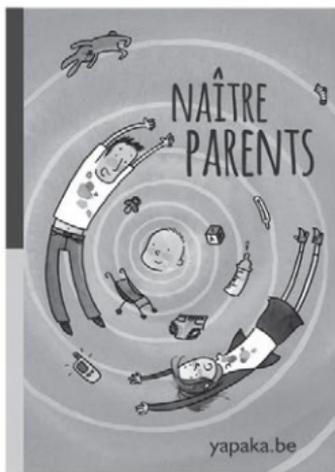
[www.yapaka.be/page/
podcasts/parents](http://www.yapaka.be/page/podcasts/parents)

Vous souhaitez partager votre expérience de parent et témoigner dans le podcast de ce qui vous a aidé : contactez-nous via yapaka@yapaka.be

Les livres de yapaka

En Belgique uniquement

disponibles gratuitement au 0800/20 000 ou infos@cfwb.be



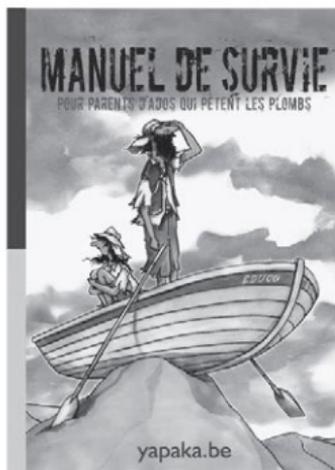
POUR LES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 2 ANS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ADOS



POUR LES ENFANTS



POUR LES ADOS DE 12 À 15 ANS